

Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Agence française pour la biodiversité (AFB)

## Stage à compter de février/mars (Durée de 6 mois)

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Intitulé :</b>                 | Agent stagiaire chargé de réaliser un diagnostic des usages de loisirs dans le Parc naturel marin d'Iroise |
| <b>Affectation :</b>              | Parc naturel marin d'Iroise  |
| <b>Résidence administrative :</b> | Le Conquet (29217)   |

### Description du stage

#### Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 Directions métiers, d'une Direction de la communication et d'un Secrétariat général.

Le Parc naturel marin d'Iroise, créée le 28 septembre 2007, vise la connaissance du milieu marin, la protection de l'espace maritime classé et le développement durable des activités dépendantes de la mer. Il doit ainsi garantir l'équilibre entre la protection des richesses naturelles de l'Iroise et le développement raisonné des activités qui en dépendent.

Le plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) a été adopté par le conseil de gestion le 29 septembre 2010 et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées le 25 novembre 2010. Il a pour objectifs, entre-autres, la protection des espaces et espèces remarquables à forte valeur patrimoniale.

Situées dans l'archipel de Molène, les îles de Banneg, Balaneg, Trielen, et leurs îlots annexes ont été classées réserve naturelle nationale en 1992 (par décret n°92-1157). Devenu gestionnaire de cette réserve naturelle, le Parc naturel marin d'Iroise s'est vu confier la coordination de la réflexion relative à son extension. Le travail de concertation qui est engagé devra permettre de proposer des mesures de protection fortes sur les espaces les plus sensibles et des mesures de protection graduées au sein des zones moins sensibles afin d'y concilier la protection de la biodiversité et le maintien des activités humaines. Les usages de loisirs sur les îles et îlots de l'archipel de Molène sont relativement mal connus. Il convient donc de mieux les caractériser pour mettre en place des mesures de gestion adaptées.

Par ailleurs, à travers la charte « Guide partenaire », le Parc naturel marin d'Iroise est engagé dans un travail de collaboration avec les encadrants d'activités de découverte du milieu marin et de sports de nature afin de favoriser des pratiques de loisirs durables. Pour optimiser ce travail, les équipes du Parc ont besoin d'une connaissance fine des acteurs et de leur utilisation du territoire marin et insulaire.

Enfin, le Parc naturel marin d'Iroise, co-gestionnaire de la réserve de Biosphère des îles et de la mer d'Iroise, est engagé dans un projet européen (BCHT) portant sur le tourisme durable. Les réflexions proposées dans le cadre de ce stage viendront alimenter la mise en place d'un schéma d'interprétation figurant parmi les axes de travail de ce projet.

## **Mission ou activités principales :**

### **Objectifs :**

- Réaliser un état des lieux des données disponibles relatives aux usages de loisirs et à la fréquentation dans le Parc naturel marin d'Iroise et prioritairement dans l'archipel de Molène ;
- Identifier les besoins en connaissance pour répondre aux objectifs de la charte « Guide partenaire » et au projet d'extension de la réserve naturelle nationale ;
- En s'appuyant sur les méthodologies de recueil de données développées dans les autres espaces protégés (réserves, parcs naturels marins...), proposer des protocoles et partenariats, notamment scientifiques, pour compléter les données existantes.

### **Missions :**

- Recueillir auprès des agents du Parc, de la conservatrice de la réserve naturelle nationale, des compagnies maritimes, des scientifiques spécialisés sur ces questions, l'ensemble des données et connaissances quantitatives et qualitatives existantes sur les différents usages de loisir (typologie), la fréquentation (profil des visiteurs, chiffres de fréquentation) et les espaces utilisés ;
- Cartographier ces données en lien avec la géomaticienne du Parc et réaliser un rapport synthétique sur ces données ;
- Identifier les données quantitatives et qualitatives manquantes relatives aux activités de loisirs ;
- Recueillir auprès des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et les scientifiques experts du domaine, les méthodologies de recueil de données et des typologies de données relatives aux activités de loisirs sur des espaces marins ;
- Proposer des méthodologies, protocoles et partenariats, notamment scientifiques, pour compléter les données existantes ;
- En fonction des besoins identifiés, mettre en place, en lien avec l'équipe opération, un ou plusieurs protocoles de suivis des usages et de la fréquentation ;
- Rédiger d'un rapport synthétique.

## **Compétences et qualités requises**

### **Diplômes – Formation - Expérience**

- Master 2 pour un stage de 6 mois ;
- Domaine de formation environnement, activités de loisirs : milieux littoraux et/ou marins.

### **Autres**

- Permis de conduire depuis plus d'un an ;
- Véhicule personnel indispensable (indemnisation) ;
- Informatique et/ou bureautique.

### **Savoir-faire opérationnel**

- Analyser et synthétiser.

### **Savoir-être professionnel**

- Qualités relationnelles et travail d'équipe ;
- Qualités d'observation ;
- Sens de l'organisation, rigueur ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Bon rédactionnel.

## **Lieu et unité fonctionnelle**

- Parc naturel marin d'Iroise – Le Conquet

## **Déposer une candidature**

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) à l'attention des maîtres de stage :

- par courriel à [marie.hascoet@afbiodiversite.fr](mailto:marie.hascoet@afbiodiversite.fr)

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier 2019**